

# RENCONTRE DES CONSEILS CITOYENS DU GARD

Château d'Espeyran, Saint-Gilles  
9 octobre 2018

PROGRAMME DE LA RENCONTRE DES CONSEILS CITOYENS DU GARD  
Château d'Espeyran, Saint-Gilles  
Mardi 9 octobre 2018

MATIN	9h15	Accueil café
	10h00	Ouverture de la journée par Mme KNOWLES, directrice départementale de la cohésion sociale du Gard et du centre de ressources Villes et Territoires
	10h30	2 ateliers organisés simultanément comportant chacun deux thématiques à aborder
		ATELIER 1 avec diffusion d'un film d'ouverture des débats (le journal l'Echo de mon quartier », créé par les conseils citoyens d'Alès et d'Anduze) 1. Quels outils de communication pour mieux se faire connaître des acteurs de la collectivité et partenaires du contrat de ville ? 2. Quels outils développer pour créer et renforcer le lien avec les habitants ? Echange des bonnes pratiques des conseils citoyens  ATELIER 2 avec diffusion d'un film d'ouverture des débats (diagnostic sur la santé réalisé par le conseil citoyen de Nîmes-Est) 1. Quels outils, quelles démarches, quelles initiatives développer ou imaginer pour renforcer l'expertise des conseils citoyens ? 2. Quels outils utiliser pour recueillir l'expertise d'usage et qu'en faire ? Quelles sont les conditions à respecter pour assurer le succès d'une démarche de recueil de la parole des habitants ? Echange des bonnes pratiques des conseils citoyens
	12h00	DÉJEUNER
APRES-MIDI	13h 30	Plénière : échanges et débats sur le thème de l'autonomie des conseils citoyens
	14h 30	Accueil de M. le Préfet, accueil des représentants des partenaires du contrat de ville Restitution orale des ateliers, échanges, débats et préconisations
	16h00	clôture de la journée

# ATELIER I

## COMMUNICATION ET LIEN AVEC LES HABITANTS

Diffusion d'un film d'ouverture des débats

Le journal « l'Écho de mon quartier », créé par les conseils citoyens d'Alès et d'Anduze  
Pour accéder au film en ligne : <https://youtu.be/F5Myv7b3sYU>



3

### Thématiques abordées

1. Quels outils de communication pour mieux se faire connaître des acteurs de la collectivité et partenaires du contrat de ville ?
2. Quels outils développer pour créer et renforcer le lien avec les habitants ?

## RETOURS D'EXPÉRIENCES sur les actions mises en place par les conseils citoyens



### Une présence et une visibilité incontournables au cœur du quartier

Pour les conseillers citoyens la création d'un lien avec les habitants est indissociable d'une communication efficace. C'est pourquoi une grande majorité d'entre eux s'appuie sur une présence régulière et visible au cœur de leur quartier :

- tenue d'un stand en pied d'immeuble (Bagnols-sur-Cèze, Vauvert), présence sur les marchés avec distribution de flyers (Anduze, Vauvert, Pont-Saint-Espirit, Alès) ;
- marche dans le quartier pour aller à la rencontre des habitants (Nîmes-Centre) ou ballades urbaines en présence d'autres habitants (Uzès).
- tenue de réunions publiques et/ou ouverture des réunions du conseil citoyen aux habitants (Pont-Saint-Espirit, Nîmes-Centre, Nîmes-Ouest) ;
- tenue de permanences (Alès, Anduze, Vauvert, Uzès) ;

Nous observons là une avancée, car lors des premières rentrées citoyennes d'octobre 2016 et à l'occasion de précédentes rencontres avec les conseils citoyens, ces derniers nous faisaient régulièrement part de cette difficulté à aller vers les habitants (que leur dire ? Comment se présenter ? Etc.). Nous leur avons d'ailleurs proposé un cycle de formation sur le recueil et l'analyse de la parole des habitants au cours duquel cette problématique et ses solutions avaient été abordées. Nous constatons donc que les conseillers citoyens ont appris à partir à la rencontre des habitants de leur quartier.

### ➔ Une difficulté récurrente

Une difficulté est cependant évoquée avec récurrence lors de l'atelier : la difficulté pour les habitants de comprendre le sens, le rôle, la fonction des conseils citoyens. Il existe alors une confusion entre conseil citoyen et service municipal, ou institution, ou encore parti politique (Nîmes, La Grand-Combe, Uzès, Saint-Ambroix).

### ➔ Des solutions apportées

L'approche la plus efficace semble alors de simplifier la manière dont le conseil citoyen se présente : son rôle est de recueillir la parole des habitants, d'être un relais entre la collectivité et les habitants.

La relation avec les habitants, donc la capacité à développer une communication efficace est bien plus aisée lorsque le conseil citoyen s'appuie sur un projet concret, une action, une thématique ciblée :

- mobiliser les habitants pour porter leur opinion sur un projet en cours (déviation d'une ligne de bus au sein du quartier, végétalisation du quartier).

- éveiller la curiosité des habitants en recueillant leur parole sur une thématique phare dans le quartier (Gestion Urbaine de Proximité, Transports, Education, etc.) (Nîmes, Saint-Ambroix, La Grand-Combes) ;
- créer la confiance suffisante en organisant des moments conviviaux qui sont des espaces temps favorables à la présentation du conseil citoyen et au recueil de la parole des habitants : atelier culturels, aide aux devoirs, ateliers ludiques, exposition de photos du quartier, etc.) (Uzès, La Grand-Combe, Alès, Anduze, Pont-Saint-Esprit).

### Un appui sur le réseau associatif local

Plusieurs conseils citoyens ont fait état de leur capacité à s'appuyer sur le réseau associatif local pour communiquer sur leur existence et leur rôle ; le réseau local se présente donc ici comme un vecteur non négligeable de communication (Alès, Nîmes-est, Nîmes-Ouest, Vauvert, Uzès).

Notons cependant et paradoxalement, qu'il arrive parfois qu'une certaine forme de rivalité s'installe entre un conseil citoyen et les associations, par méconnaissance du rôle d'un conseil citoyen.

Pourtant, les conseils citoyens sont réticents à se constituer en association (lourdeur administrative, responsabilité engagée) et souhaiteraient un statut spécifique leur permettant d'avoir un budget autonome.

### L'outil papier

Les conseils citoyens évoquent la création de supports de communication de type flyers, affiches dont ils se servent ponctuellement.

Les conseils citoyens d'Alès, Anduze ont créé un journal qui permettait de valoriser l'image des quartiers et leurs actions, et de se positionner comme vecteurs possibles de communication et d'information.

A ce jour la collectivité n'a pas souhaité renouveler le financement d'un second numéro.

Le conseil citoyen de Nîmes-Est envisage à son tour de créer un journal de quartier.

### ➡ Une difficulté

Concevoir des outils de communications demande des moyens (fournitures, impression, matériel informatique). Or très peu de conseillers citoyens sont à ce jour constitués en association ou portés par une structure tierce, avec un budget dédié à leur main. Lorsqu'ils sont portés par une structure tierce, celle-ci n'est pas toujours dotée de moyens pour faire fonctionner ou animer le conseil citoyen.

### ➡ Solution évoquée

Le débat sur l'autonomie a permis de questionner l'incidence d'une absence de statut sur l'accès à des moyens.

Il est donc conseillé aux conseils citoyens qui souhaitent rechercher des financements ou obtenir un soutien financier de la part de la collectivité, de se constituer en association.

### L'outil numérique (réseaux sociaux, blog, site internet et la vidéo)

Les conseils citoyens se saisissent de plus en plus de l'outil numérique pour développer une communication et renforcer leur visibilité. Les réseaux sociaux peuvent en effet être un puissant et efficace outil de communication, pour autant que les espaces dédiés soient régulièrement alimentés.

Les conseils citoyens qui ont créé leur page Facebook, s'entendent pour dire que s'il veut être identifié par les habitants, un conseil citoyen doit être le vecteur d'une information élargie : ses actions mais aussi l'actualité du quartier, les projets en cours de la collectivité locale, etc.





Encore peu nombreux sont les conseils citoyens gardois qui utilisent le site dédié [www.conseilscitoyens.fr](http://www.conseilscitoyens.fr) comme plateforme ressource alors qu'il pourrait se poser comme un excellent outil de partage d'expériences et de mise en réseau des conseils citoyens.

Une formation ou information serait ici souhaitable.

## S'appuyer sur les médias (presse, radio)

Les conseils citoyens ont également appris à se servir davantage de leur réseau pour fonctionner comme nous l'avons vu (appui sur le tissu associatif), mais aussi pour communiquer.

C'est ainsi qu'ils sollicitent ponctuellement la presse ou la radio pour informer les habitants de leur existence, rappeler leur rôle et communiquer sur leurs actions. Les conseils citoyens s'entendent pour dire que face à la difficulté pour les habitants de comprendre le sens des conseils citoyens, communiquer sur ce qu'ils font est une manière de répondre concrètement à cette incompréhension.

7



# ATELIER 2

## L'EXPERTISE D'USAGE DES CONSEILS CITOYENS

Diffusion d'un film d'ouverture des débats

Un diagnostic santé réalisé par le conseil citoyen Nîmes-Est, Mas de Mingue – Chemin Bas d'Avignon  
Pour accéder au film en ligne : <https://youtu.be/2fay5LYDQCA>



8

Thématiques abordées :

1. Quels outils, quelles démarches, quelles initiatives développer ou imaginer pour renforcer l'expertise des conseils citoyens ?
2. Quels outils utiliser pour recueillir l'expertise d'usage et qu'en faire ?

## RETOURS D'EXPÉRIENCES sur les actions mises en place par les conseils citoyens



### Conseil citoyen Alès Tamaris

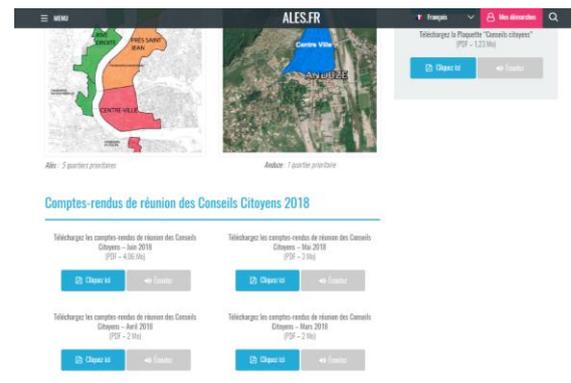
Le conseil citoyen a travaillé à partir du constat d'un problème de végétation qui dépassait sur les trottoirs (ronces...). Il a contribué à rappeler l'obligation d'entretien qui est faite aux propriétaires, et de laisser le passage libre. Le conseil citoyen est par ailleurs à l'origine de l'organisation de débats sur le thème de

l'éducation et de la santé, avec l'expertise de RESEDA. L'idée est que ces sujets sont mobilisateurs.

Il réalise également un travail d'information sur ses actions.

### Conseil citoyen Alès Cévennes

Les réunions du conseil citoyen sont l'occasion de faire remonter la parole des habitants. Elles font l'objet de comptes rendus qui sont mis en ligne sur le site de la ville et transmis aux services concernés par l'adulte relai. Les questions soulevées par le conseil citoyen qui n'ont pas trouvé de réponses sont inscrites de nouveau au compte-rendu suivant.



Dans le quartier des Cévennes, le PNRU (« ANRUI ») a donné lieu à une amélioration du cadre de vie. Mais le constat a été fait par le conseil citoyen de manques en matière d'animation socio-culturelle, besoin qui a été relayé auprès de la collectivité.

Autre exemple d'action du conseil citoyen : l'intervention auprès du bailleur social pour un problème de chauffage.

### Conseil citoyen de Vauvert

Le conseil citoyen a recours à une radio locale pour informer de son existence et de ses actions.

Il organise également des permanences pour recueillir la parole des habitants, dans une salle mise ponctuellement à disposition au sein des locaux du CCAS, ou en pied d'immeuble.

Pour certains conseillers citoyens, le rôle du conseil citoyen n'est cependant pas de produire une expertise : « *s'il y a un problème qui est constaté, c'est aux techniciens de le régler* ». Dans cette logique « *ce n'est pas au conseil citoyen d'apporter des solutions* ».

Devant la perspective d'une redevance sur les déchets ménagers en fonction du poids, le conseil citoyen est à l'origine d'un projet autour du compostage concernant 3 immeubles et 350 habitants : la communauté de communes a été contactée par le conseil citoyen pour mettre à disposition des composteurs.

Le conseil citoyen a par ailleurs été sollicité par la commune qui souhaite l'associer à la gestion des jardins partagés.

10

### Conseil citoyen de Saint-Gilles

Le constat a été fait par des conseillers citoyens d'une absence de bus pour se rendre à la gare de Nîmes, le dimanche. De ce constat est née l'idée d'un débat sur les transports urbains et interurbains, avec la réalisation d'un mini questionnaire sur la question. Mais le conseil citoyen semble avoir du mal à passer du constat de quelques-uns, à une ébauche de diagnostic, par manque de temps et de moyens, mais aussi en raison de la difficulté à « toucher les habitants ».

Le conseil citoyen n'est pas suffisamment (re)connu. Le soutien dont il bénéficie de la part du centre social La Croisée est cependant un plus apprécié.

Après l'installation d'une 1<sup>ère</sup> « Boîte à livres » <https://youtu.be/xCVV-Jl3sr4>, à l'initiative du conseil citoyen, la volonté d'en installer d'autres se heurte à la question des moyens financiers, d'où le projet de boîtes à livres « auto-construites ».

### Conseil citoyen d'Uzès

Le conseil citoyen a organisé des marches exploratoires. Cela a permis de rencontrer des habitants de la résidence HLM Les Amandiers.

Le constat d'une problématique de détritrus et d'encombrants a été mis en avant, et a donné lieu à plusieurs types d'actions à l'initiative du conseil citoyen :

- une opération citoyenne de nettoyage du quartier par des habitants ;
- une intervention auprès des services techniques de la communauté de communes pour faire éditer des cartes d'accès à la déchetterie pour les habitants ;
- Une réunion s'est tenue sur le terrain avec un responsable du bailleur social qui a abouti à une amélioration du nettoyage des espaces relevant de la responsabilité du bailleur ;

Pour répondre à la demande d'habitants en faveur de l'installation de bancs et de bacs à fleurs, une association, dont l'objectif est de promouvoir le réemploi et l'écoconstruction, a été mandatée pour travailler avec les habitants sur les réponses à apporter (association Toupie : <https://ateliertoupie.wordpress.com/nous-trouver/>).

Par ailleurs, un café citoyen est animé par une médiatrice adulte-relais dans un local loué par la communauté de commune au sein du quartier. La médiatrice est également membre du conseil citoyen.



### Conseil citoyen de La Grand-Combe

Le conseil citoyen a relayé la demande de réimplanter un terrain de boules, suite à l'implantation sur l'ancien terrain d'une maison médicale.

L'adjoint au maire à l'environnement et au cadre de vie a été sollicité pour travailler à un projet d'aménagement avec terrain, installation de bancs et implantation d'une boîte à livres.

Par ailleurs, le conseil citoyen a organisé une marche exploratoire qui a donné lieu à un reportage photos, transmis aux élus.

### Comment les conseils citoyens diagnostiquent-ils les enjeux du quartier pour expertise d'usage ?

Il existe une difficulté à mobiliser les membres des conseils citoyens dans un premier temps ! L'expertise est souvent le fait de quelques-uns.

Les démarches de diagnostic partagé NPNRU, quand il y en a, permettent de remobiliser les membres du conseil citoyen (Vauvert) à condition que le chef de projet PNRU investisse le Conseil Citoyen de sa mission d'expert d'usage et l'associe à toutes les réunions de concertation. Des marches exploratoires sont organisées pour partager l'expertise d'usage, ainsi que des réunions publiques.

Des émissions radio qui donnent la parole aux habitants, sont investies par les conseils citoyens (Vauvert).

Les conseils citoyens organisent des animations en pieds d'immeuble.

Le conseil citoyen est présent lors des animations réalisées par d'autres associations.

### Une expertise d'usage sur des enjeux prioritaires

L'expertise d'usage est mobilisée sur des enjeux considérés comme prioritaires comme :

- les égouts à Anduze, qui sont à refaire (Anduze) ;
- les déchets et encombrants dans la rue (Anduze) ;
- les habitats en centre ancien abandonnés (Saint-Ambroix) ;
- parcours santé : accès au soin de plus en plus difficile, de nombreuses personnes malade, avec un cancer, renoncent à se faire soigner car trop compliqué (Nîmes-Est).
- Difficulté de déplacement, notamment le soir et le dimanche quand les transports en commun ne sont plus en service ou rares (Alès)
- Sécurité du quartier

Le conseil citoyen joue alors rôle d'alerte. Les manières de formaliser et de communiquer ces recueils de constats et de besoins des habitants sont pluriels :

- pétitions ;
- courriers aux élus ;
- comptes rendus de réunions à la mairie, et relances jusqu'à ce qu'il y ait une réponse.

### L'émergence de projets

Les conseils citoyens sont également à l'origine de l'émergence de projets :

- boîte à dons (Anduze)
- compost partagé – collectif sur de l'habitat social (Vauvert)
- poulailler partagé – collectif sur de l'habitat social (Vauvert)
- rénovation d'un habitat individuel dans Saint-Ambroix
- jardins partagés (Pont-Saint-Esprit)
- café associatif (Uzès).

### Des freins restent à lever

Il existe cependant quelques freins au bon fonctionnement et aux initiatives impulsées par les conseils citoyens :

- besoin d'un local fixe, identifié comme celui du conseil citoyen, de matériel informatique et de moyens pour projets ;
- réunions en journée, excluant donc les jeunes et les actifs : souvent des retraités et demandeurs d'emploi
- l'existence d'un jargon difficile à décoder ;
- besoin d'un animateur compétent en développement local, pour orienter sur les personnes expertes qui peuvent faire ressource, et vouloir capter l'expertise d'usage, comme à Nîmes-Est avec la santé, pour organiser la logistique des réunions.

Les conseils citoyens expriment le besoin de liens entre les habitants, lieux conviviaux.

# PLÉNIÈRE :

## Échanges et débats sur le thème de l'autonomie des conseils citoyens

*Le débat sur l'autonomie des conseils citoyens, renvoie à la question des modalités de leur « animation ».*



**Le cas de figure des conseils citoyens qui bénéficient de l'appui d'un facilitateur, dont la mission est financée pour la 3<sup>ème</sup> année par la DDCS**

Sont concernés les conseils citoyens de Nîmes, Uzès, Bagnols, La Grand Combe, Saint-Ambroix.

Des membres présents des conseils citoyens de Nîmes et d'Uzès insistent sur le rôle indispensable que le facilitateur joue à leur côté :

- Prise de note durant les réunions du conseil citoyen
- Rédaction et envoi des compte rendus
- Aide à la compréhension des grands enjeux du contrat de ville et orientation vers les « bons » interlocuteurs.

Ces conseillers citoyens envisagent de renoncer à leur engagement s'ils ne bénéficient plus des services de ce facilitateur. Le conseil citoyen de Nîmes Est, par exemple, ne fonctionne qu'avec 6 ou 7 personnes actives, sur 17 personnes désignées au départ. Les conseillers citoyens présents ne voient pas comment assurer, bénévolement, les missions remplies jusque-là par un facilitateur rémunéré pour cela.

Selon eux, le travail réalisé sur les questions de santé et d'accès aux soins (qui a fait l'objet d'une vidéo réalisée par Villes et Territoires et présentée lors de la journée) n'aurait pas été possible sans l'appui du facilitateur.

**Réponse de la DDCS du Gard**

La première année, le financement de ce poste de facilitateur était conçu comme une aide au démarrage des conseils citoyens qui en ont fait la demande. Dans un contexte où l'incertitude était assez largement partagée quant au rôle dévolu aux conseils citoyens.

La deuxième année, ce financement a été reconduit à la demande des collectivités et des conseils citoyens, la DDCS considérant qu'il était trop tôt pour envisager un fonctionnement des conseils citoyens du Gard sans cet appui.

En 2018, il a été prévu dans le cahier des charges du facilitateur, qu'il devait donner aux conseils citoyens qu'il accompagne des outils à même de les aider à s'organiser sans son appui.

La DDCS n'exclut pas de financer une mission d'accompagnement à déterminer collectivement, mais à condition que les collectivités qui en font la demande s'engagent aussi financièrement, comme c'est le cas sur d'autres territoires.

**Le cas de figure des conseils citoyens porté par (ou adossés à) une association préexistante**

A Vauvert, le conseil citoyen est adossé jusqu'à présent par le centre social Rives, les conseillers citoyens ne souhaitant pas se constituer en association. Durant les 2 premières années, l'animation du conseil citoyen a été assurée par le directeur du centre social. Mais face aux difficultés auxquelles est confronté le centre social, le conseil citoyen commence à s'autonomiser : élaboration des ordres du jour, des comptes rendus des réunions du conseil citoyen, travail en sous-groupe entre 2 réunions mensuelles.

Pour les conseillers citoyens de Vauvert, l'autonomie du conseil citoyen doit passer par la mise à disposition d'un local (2 pistes sont actuellement à l'étude).

À Saint-Gilles, le conseil citoyen est adossé au centre social La Croisée. Une médiatrice-adulte relais, salariée du centre socioculturel, assure l'animation des réunions du conseil citoyen, qui se déroule dans les locaux de La Croisée. Cet appui est considéré comme nécessaire par le conseiller citoyen de Saint-Gilles présent lors de la journée.

#### Le cas particulier des conseils citoyens d'Alès Agglomération (Alès et Anduze) : l'appui d'un médiateur-adulte relai salarié de la collectivité

A Alès, la collectivité a recruté un médiateur-adulte relais chargé d'assurer la logistique et l'administration des conseils citoyens : rédaction des comptes rendus des réunions des conseils citoyens, mise en ligne sur le [site internet de la collectivité](#).

#### Les réticences des conseillers citoyens à se constituer en association

A l'exception de Pont-Saint-Esprit, aucun des conseils citoyens du Gard n'est constitué en association (à la différence de l'Hérault où la DDCS a fortement demandé que tous les conseils citoyens soient constitués en association).

La transition vers le statut associatif n'est pas perçue comme une étape vers l'autonomisation après un temps de portage par une structure tierce, ou l'appui par un facilitateur rémunéré. Si le passage au statut associatif élargit le champ de possibles (en particulier la possibilité de bénéficier d'une subvention de fonctionnement, par exemple), les conseillers citoyens présents le 9 octobre ne le souhaitent pas, craignant d'alourdir encore un peu plus leur charge de travail (dimension administrative de la gestion associative et responsabilités afférentes).

#### Conclusion de Madame KNOWLES, Directrice de la DDCS du Gard

Madame KNOWLES invite les participants à repartir du contenu de la [circulaire du 2 février 2017 sur les conseils citoyens](#).

Sur la question des **moyens techniques et financiers mis à disposition des conseils citoyens** (notamment les locaux, et l'aide au fonctionnement), les conseils citoyens peuvent faire une demande auprès des collectivités locales.

S'agissant des **actions de formation**, elle salue le travail réalisé par Villes et Territoires à la demande de la DDCS, et en fait une priorité pour les nouveaux membres des conseils citoyens. Ces actions de formation contribuent, selon elle, à l'autonomisation des conseils citoyens.

Sur la **fonction d'animation**, Mme KNOWLES cite le passage de la circulaire qui stipule que « *la fonction d'animation du conseil citoyen a vocation à être exercée par un ou plusieurs membres du conseil citoyen, soutenus par un « tiers neutre » qualifié (un membre de la structure porteuse ou une personne recrutée à cet effet). Dans ce cas, les signataires du contrat de ville devront prévoir les co-financements nécessaires* ».

Madame KNOWLES indique que la DDCS rappellera, lors des COPIL des différents contrats de ville, l'opportunité d'un co-financement de cette fonction d'animation par la collectivité.

Mme KNOWLES rappelle enfin, tout en précisant qu'il s'agit d'un dernier recours quand toutes les autres voies ont été épuisées, la possibilité pour un conseil citoyen d'interpeler le préfet.

Mais au-delà de cette possibilité d'interpeler, elle appelle les conseils citoyens à être force de proposition et à innover dans leurs façons d'agir au plus près des besoins des habitants.